

Des primes de division

La rentabilisation des télécoms passe par une volonté déterminée de la part de l'administration de diviser le personnel. Les primes sont a cet égard tres importantes.

Par exemple apres la grande grève de 1974 les seuls qui ont retiré quelque chose de la lutte sont les techniciens. Ils ont vu leur prime de "technicité" (allocation spéciale provisoire) portée à 350 Fr. De ce fait la division contro leur/ TIN T s'est accrue, mais aussi la division TINT/OET. "On ne peut plus se battre pour les autres, on veut se battre pour nous seuls". Les directions syndicales ont également beau jeu d'expliquer que les luttes catégorielles paient en citant l'exemple des TINT, alors que c'est l'administration et elle seule qui a voulu céder pour eux... contre les autres.

Le danger des primes réside aussi dans leur nature: les primes de langue à l'inter archives par exemple qui sont attribuées non pas a ceux ou celles qui doivent parler une autre langue, mais à ceux ou celles qui ont réussi l'examen. Là aussi DIVISION !

Enfin il existe a Paris depuis longtemps des équipes "coup de poing" (C.I.F.I.) qui interviennent dans les services où le manque de personnel et l'age du matériel ont entraîné une baisse de qualité de service. Ces équipes (INP, INC, TINT) touchent une prime de 800 Fr de la main a la main (nette d'impôts). Elles disposent d'un matériel